



**GOLF DE
SAINT-CLOUD**



Règlement Grand-Prix du Golf de Saint-Cloud

VENDREDI 26, SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 AVRIL

Cette épreuve est classée Grand Prix (catégorie 2023 : 3 pour les dames et 5 pour les messieurs).

Ce règlement complète les règlements généraux des Epreuves Fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

1. Conditions de participation

Epreuve ouverte aux amateurs de nationalité française licenciés de la FFGolf et s'étant acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35 € ou étrangère licenciés dans une fédération reconnue, ayant fait enregistrer par leur club leur certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition, ou, si le joueur a fourni un certificat médical en 2022 ou 2023, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

L'épreuve compte pour le Ranking mondial amateurs.

Index Messieurs : inférieur ou égal à 2,0 à la date d'inscription

Index Dames : inférieur ou égal à 5,0 à la date d'inscription

Le nombre de joueurs sera limité à 120 dont 33 dames minimum (hors WC) et 12 wild cards maximum.

Si le champ des joueurs dépasse le nombre de joueurs autorisés, les joueurs seront sélectionnés selon le cahier des charges des Grands Prix fédéraux. L'index pris en compte sera celui à la clôture des inscriptions, **le jeudi 11 avril à 23h59**.

Un nombre de 12 wild cards maximum sera attribué après la clôture des inscriptions par la Ligue de Golf Paris Île-de-France et le Club en fonction des demandes reçues à la Ligue de Golf Paris Île-de-France (contact@lgpidf.com).

La liste des joueurs retenus sera publiée le mardi 16 avril 2024 sur le site de la Ligue de Paris (www.lgpidf.com).

Contrôle anti-dopage : chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire conformément aux articles L.3611-1 et suivants du Code de la Santé Publique.

2. Forme de jeu

Stroke-Play sur 54 trous (Parcours Vert), 18 trous par jour.

Cut après 36 trous : Seront qualifiés 36 messieurs et 18 dames (et les ex-aequo)

Séries : une série unique Messieurs et une série unique Dames

Marques : blanches pour les messieurs, bleues pour les Dames

Classement : 3 premiers brut dans chaque série

Départage : pour la 1ère place finale, play off « trou par trou ». Pour les autres places, la règle des 18, 9, 6, 3 et dernier trou sera appliquée.

Heures de départs : les heures de départs du premier tour seront communiquées le **jeudi 25 avril à 12h00**, au plus tard. Elles seront consultables au Golf de Saint-Cloud ou sur votre

portail du site de la Fédération Française de Golf.

Pour les joueurs et joueuses ayant franchi le cut, les heures de départs du 3ème tour seront disponibles le samedi à l'issue du 2ème tour au Golf de Saint-Cloud ou sur votre portail du site de la Fédération Française de Golf.

3. Engagements

Les inscriptions se feront uniquement sur la page dédiée à l'événement avec règlement à l'adresse suivante : <https://golfdesaintcloud.co/GP2024> . Vous pouvez également y accéder via le site de la Ligue de Paris-Île-de-France et celui de la Fédération Française de Golf.

Adultes de plus de 25 ans et joueurs étrangers	110 €
Jeunes de 19 à 24 ans (nés entre 2000 et 2005)	65 €
Jeunes de 18 ans et moins (nés en 2006 et après)	50 €

Journée d'entraînement : jeudi 25 avril 2024

4. Remise des Prix

Le dimanche 28 avril 2024 : 15 minutes après la fin de la compétition en extérieur sur la terrasse du Club House.

Seront récompensés :

- Les 3 meilleurs scores bruts pour les Messieurs
- Les 3 meilleurs scores bruts pour les Dames

5. Comité de l'épreuve

Le Président de la Commission Sportive du Golf de Saint-Cloud

Le Directeur du Golf de Saint-Cloud

Les Arbitres

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus.

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

6. Etiquette et tenue vestimentaire

Si un joueur (ou son cadet) se comporte de manière incorrecte, ou s'il ne respecte pas l'étiquette, il sera informé que le Comité de l'épreuve se prononcera sur une possible disqualification. La décision prise par ce dernier sera définitive pour l'épreuve concernée. Le joueur devra obligatoirement se conformer à la Charte vestimentaire et aux règles en vigueur au sein du Golf de Saint-Cloud.

Pour toute demande complémentaire

Golf de Saint-Cloud – 60 rue du 19 janvier – 92380 Garches

Tél. 01 47 01 01 85

Mail : sportif@golfsaintcloud.com